
Opération de Développement Rural à Couvin

Compte rendu de la réunion d'Information et de Consultation
Salle « Les Lurons Dégourdis », le 18 novembre 2010

Village de Presgaux

Présents :

Commune de Couvin :

M. Benjamin Calice, Conseiller Communal
M. Régis Marée, Administration Communale
M. Maurice Jennequin, Conseiller Communal
M. Roland Nicolas, Conseiller Communal

Mesdames, Messieurs :

Gilberte Dechief Carole Vangenechten
Myriam Duvieusart

Jean-Claude Masson Maurice Hendendael
Jacques Pierrard Albert Pierquet
Jean-Luc Simon Guy Massard
Daniel Cuvelier Marc Robert
Christian Constant Philippe Cuvelier

FRW :

M. Alain Domer, Responsable ESEM
Mme Murielle Pestiaux, Assistante Administrative

Excusés :

M. Raymond Douniaux, Bourgmestre
M. Francis Saulmont, Echevin
M. Eddy Fontaine, Echevin

0. *Accueil*

Accueil par Monsieur Benjamin Calice, Conseiller Communal pour cette 3^{ème} réunion d'information/consultation.

1. *1^{ère} partie : INFORMATION*

1.1. *Présentation et explication de l'Opération de Développement Rural (ODR) par Alain Domer, Responsable ESEM à la FRW.*

Voir Power Point présenté en séance annexé au PV.

1.2. *Questions/Réponses*

Quelle est la différence entre PCDN et PCDR ?

Le Plan Communal de Développement de la Nature (PCDN) est un outil qui permet de mettre en œuvre des projets liés à la nature. Le PCDN n'est pas régi par un décret ou un arrêté.

Le Programme Communal de Développement Rural (PCDR) concerne tous les domaines de la vie rurale ainsi que les problématiques du Plan Habitat Permanent, Plan de Cohésion Sociale, PCDN, ...

Il est régi par le décret du 6 juin 1991 et l'arrêté du novembre 91

Les projets du PCDN peuvent être intégrés dans le PCDR.

Quel est le budget Développement Rural ?

Certains projets peuvent être subventionnés en Développement Rural jusqu'à concurrence de maximum 80%. Dans le cas des projets subsidiés dans le cadre du développement Rural, la Commune participe à concurrence des 20% restants.

Par ailleurs, d'autres types de subventions peuvent être obtenus, tels le CGT, l'Europe, la DGARNE, ... pour la réalisation de projets. Le budget DR n'intervient que s'il n'existe pas d'autres moyens de financer ceux-ci. Enfin, certains projets peu coûteux pourront être mis en œuvre sur fonds propres communaux, sans pour cela d'ailleurs attendre l'approbation du PCDR par le Gouvernement wallon.

L'étude des caractéristiques socio-économiques est-elle consultable ?

L'étude peut être mise à disposition de la population à la Commune.

Cette étude ainsi que les informations utiles (comptes rendus des réunions) se trouveront sur le site de la Ville de Couvin.

Est-ce que le PCDR peut permettre d'agir au niveau du Plan de Secteur ?

Dans le cadre de l'occupation du sol, un schéma de structure semble être un outil plus indiqué. Cependant, la réflexion dans le cadre de l'ODR qui se fera par thématique sous

forme d'un groupe de travail pourrait amener les propositions et lignes de conduite à suivre en termes d'aménagement du territoire.

NB : Le Plan de secteur date des années 70.

L'Europe a-t-elle son mot à dire dans le cadre de l'Opération de Développement Rural ?

Ex : Natura 2000.

L'Europe n'intervient pas dans le cadre d'une Opération de Développement Rural puisque celle-ci se mène sur le territoire d'une Commune mais des financements Européens sont possibles. Ex : L'Objectif II Rural, l'Objectif I- Zones défavorisées du Hainaut qui a permis de réaliser des projets tels que l'aménagement de la Place Mont-Joly à Chimay.

2. 2^{ème} partie : CONSULTATION

La consultation s'est déroulée en 6 temps distincts :

Le 1^{er} temps était consacré à la question : « Quand on vous dit vie communale, à quoi pensez-vous ? »

La question vise les habitants et est destinée à lancer le débat mais également à définir leur perception des thèmes importants de la vie communale. Un brainstorming, en direct sur PC et sur écran (pour lecture en séance par les participants), autour des thématiques communales, est effectué avec les participants.

Le 2^{ème} temps était consacré à la question : « Vivre à Presgaux hier ? »

La question est principalement destinée à lancer le débat et à tenter de saisir comment les participants perçoivent l'évolution de leur village. La question tente de placer le débat dans un sens évolutif.

Un résumé collégial en direct sur PC et sur écran, reprenant les idées maîtresses ainsi que les points positifs et négatifs (Atouts/Faiblesses), est ensuite réalisé.

Le 3^{ème} temps était consacré à la question « Vivre à Presgaux aujourd'hui ? »

La question vise les habitants du village et est destinée à les faire parler de leur village et de leur entité. Chaque question alimentant le débat essaye d'aborder un thème particulier (référence au brainstorming), sans que celui-ci soit explicitement cité, ceci dans le but de ne pas orienter le débat.

Un résumé collégial en direct sur PC et sur écran, reprenant les idées maîtresses ainsi que les points positifs et négatifs (Atouts/Faiblesses), est ensuite réalisé.

Le 4^{ème} temps était consacré à la question « Vivre à Presgaux demain ? »

La question vise à faire parler les habitants de l'avenir de leur village et de leur entité, de leurs craintes, de leurs désirs, de leurs espoirs, (référence au brainstorming),...

Un résumé collégial en direct sur PC et sur écran, reprenant les évolutions craintes et souhaitées (Opportunités et Menaces), est ensuite réalisé.

Le 5^{ème} temps était consacré à la question : « A quoi ressemblerait votre village idéal ? »

Les participants répondent librement et par écrit sur une feuille prévue à cet effet.

Il leur est également demandé de reprendre, sur cette feuille, les 5 « thèmes communaux » qui sont les plus importants à leurs yeux.

Le 6^{ème} temps était consacré à des réflexions ou des idées à proposer et à faire partager. Ce temps plus informel permet à ceux qui le désirent de faire part de leurs remarques ou de leurs réflexions, que ce soit sur l'ODR ou sur la réunion en tant que telle.

2.1. « Quand on vous dit vie communale, à quoi pensez-vous ? »

Suite au brainstorming, les thèmes soulevés par les participants sont :

- ✓ Communauté
- ✓ Bonne entente/entraide/tolérance entre aînés et jeunes
- ✓ Convivialité/solidarité
- ✓ Intégration/acceptation
- ✓ Respect mutuel/civilité et civisme
- ✓ Multi culturalité
- ✓ Intergénérationnel
- ✓ Pot commun (utilisation par la Commune des taxes individuelles)
- ✓ Règlement

2.2. « Vivre à Presgaux ... Hier ? »

Hier à Presgaux,

Il y avait des activités de sports moteur (course de côte).
On roulait dans les bois à mobylette, ... (accès à la forêt).
On se connaissait (il y avait plus de rapports humains).
Il y avait moins de voitures et donc on se sentait plus en sécurité.
Les emplois locaux étaient nombreux.
Il existait plus de cafés (points de rencontre).
Beaucoup de sentiers pour promenades.
Il y avait plus de haies.
Les chemins étaient mieux entretenus (il y avait un cantonnier par village qui « veillait au grain »).
Le village était plus propre.
Il y avait un garde-champêtre.

2.3. « Vivre à Presgaux ... Aujourd'hui ? »

| Vivre dans ma commune Aujourd'hui ? | |
|---|-------------------|
| + Atouts | - Faiblesses |
| Sentiments de sécurité et de tranquillité | Vitesse excessive |

| | |
|--|---|
| Qualité de la nature Solidarité – population chaleureuse Vie associative riche (fanfare, marchés Noël, ...) Ramassage des déchets de jardin (branches) Entretien des espaces verts Enseignement communal (participation des parents importante) Rondes de nuit | Déviation poids lourds de Couvin-centre Mauvais état des bâtiments scolaires Incivilité (canettes) Mauvais état des routes secondaires Police fantôme Eclairage nocturne tardif de l'église (énergivore) Coupures de courant Disparition des petits commerces Manque de technologie (fibre optique) Manque de TEC Charroi agricole qui conduit à un excès de poids et de vitesse dans le village Augmentation des taxes Manque de balisage en forêt |
|--|---|

2.4. « *Vivre à Presgaux ... Demain ?* »

Les participants émettent des souhaits et évoquent quelques craintes :

| Vivre dans ma commune Demain ? | |
|---|---|
| Opportunités (souhaits) | Menaces (craintes) |
| Maîtrise foncière de la Commune Potentiel touristique, esthétique et nature de la région Tourisme favorisé par l'existence du Barrage de l'Eau Noire Enseignement communal de qualité Création de pistes cyclables, d'un Ravel Réalisation du contournement de Couvin Réal potentiel en faveur de la création de promenades en forêt Création d'un zoning industriel Re création de petits commerces Bulletin d'information communal mensuel | Réduction des espaces verts au détriment de nouvelles constructions Rachat des maisons par des « non ruraux », étrangers (réfugiés) Crainte d'implantation de gros lotissements Implantation de grosses éoliennes Barrage sur l'Eau Noire Phénomène Nimby Perte des bâtiments scolaires |

2.5. « *A quoi ressemblerait votre village idéal ?* »

Suite aux réponses des participants sur une feuille prévue à cet effet, nous reprenons ici de manière partielle et anonyme certaines de leurs expressions :

« Dans mon village idéal »,

On ferait connaître les richesses du patrimoine régional et rural (fontaines, monuments, musée, ancienne usine).

Il y aurait plein de possibilités de s'adonner à un ou plusieurs sports.
 Le « chemin du tram » serait ré ouvert.
 Il y aurait plus de transports en commun.
 Il y aurait plus de commerces de proximité, d'artisans.
 Il y aurait moins de voitures qui circuleraient.
 On pourrait compter sur la rigueur et le sérieux des mandataires communaux, les relations entre élus et villageois seraient privilégiées.
 L'Administration Communale serait décentralisée.
 Il régnerait un sentiment de sécurité et de liberté, un climat de sympathie.
 Respect des autres, civisme et civilité feraient loi.
 Il y aurait une Maison du peuple.
 Il y aurait une plaine de jeux pour les enfants.
 Solidarité et aide aux plus démunis du village.
 Il n'y aurait aucune pollution due aux incivilités.
 Les sociétés culturelles et sportives seraient maintenues et dynamiques.
 Les aînés seraient invités à participer à des activités telles jeux de société, promenades, ce qui renforcerait la bonne entente et la convivialité.
 Il y aurait nombre de petits commerces de détail, d'artisans locaux, d'agriculteurs, ...
 Il y aurait un enseignement de qualité qui compterait de nombreux élèves.
 Les cimetières seraient bien entretenus.
 Les fossés seraient nettoyés régulièrement, ce qui permettrait de diminuer les inondations.
 Il y aurait une infrastructure sportive communale à Presgaux.

Suite au top 5 effectué individuellement par les participants, les thèmes, idées et commentaires qui reviennent le plus fréquemment sont :

- ✓ Incivisme/vandalisme
- ✓ Vie associative active : plus de festivités, de folklore
- ✓ Nature : sentiers balisés, didactiques/respect, sensibilisation, dès le plus jeune âge
- ✓ Tranquillité (préservé le côté village tranquille)
- ✓ Entente/solidarité/entraide mutuelle et inter générationnelle
- ✓ Convivialité
- ✓ Savoir-faire : recenser, mettre en commun et partager afin d'intensifier la convivialité et la solidarité
- ✓ Propreté, écologie
- ✓ Entretien général des espaces verts, des voiries, ...
- ✓ Bon équilibre entre habitations et espaces verts
- ✓ Occuper les ados à des disciplines sportives et culturelles (« qu'ils ne glandent pas en rue »)
- ✓ Mise en place d'un Conseiller en prévention pour préserver la sécurité dans le village
- ✓ Préserver les écoles de village
- ✓ Présence de commerces de proximité
- ✓ Ruralité : conserver l'aspect rural
- ✓ Information par le Conseil Communal aux citoyens par des rencontres entre élus et villageois, par ex.)
- ✓ Emploi
- ✓ Barrage sur les 3 vallées
- ✓ Sécurité routière renforcée
- ✓ Embellir, fleurir le village afin que cela soit un « beau » village
- ✓ Entretien et propreté du cimetière

2.6. « Des idées à faire partager ? »

- ✓ Créer une Maison de la Solidarité (Maison du Peuple).
- ✓ Créer une coopérative de quartier (photovoltaïque, éolien) afin de réduire la facture énergétique des habitations.
- ✓ Mettre en valeur les centres de villages (embellissement, fleurissement).
- ✓ Aménager et sécuriser les abords d'écoles.
- ✓ Mme Duvieusart nous fait part de son projet « PCDN » qu'elle fera parvenir à la FRW qui se chargera de le transmettre à la Commune en annexe au PV de la réunion de ce jour).
- ✓ Créer des projets « Nature », tels projets nids d'hirondelles, ...
- ✓ Il faut faire partie d'un club pour participer à une activité sportive au Couvidôme, c'est trop restrictif.
- ✓ Avoir des bornes WIFI dans les villages.
- ✓ D'un point de vue plus pratique, les participants souhaitent un local où se réunir qui soit mieux chauffé.

3. *Explications sur les suites de l'ODR*

Distribution et réception des fiches de candidature à la CLDR et des feuilles d'évaluation de la réunion.

4. *Clôture de la soirée par Monsieur Benjamin Calice, Conseiller Communal*

M. Benjamin Calice remercie les participants et la Fondation Rurale de Wallonie.

M. Benjamin Calice invite les participants à partager le verre de l'amitié gracieusement offert par la Commune, à parler autour d'eux, des réunions d'information/consultation qui vont suivre.

La 4^{ème} réunion d'information/consultation se déroulera le jeudi 25 novembre 2010 à Couvin.

Pour le Bureau Régional,

**Alain Domer,
Responsable ESEM**